

Syndicat de Bassin du Vicoin

1 rue Jean de Bueil

53270 Sainte-Suzanne

Bilan sur les travaux effectués sur les ouvrages hydrauliques dans le cadre du
Contrat Restauration Entretien du Vicoin

Année 2009

Décembre 2010

A / Préambule

Dans le cadre des travaux du Contrat Restauration Entretien du Syndicat de Bassin du Vicoin, après validation du Comité de Pilotage du C.R.E., et après délibération du Comité Syndical, la liste des ouvrages suivants ont été programmés en 2009, conformément à l'arrêté préfectoral du 31 août 2009. Ces travaux font l'objet d'une convention entre le propriétaire des ancrages et le Syndicat de Bassin.

N° Tranche	Intitulé de la Tranche	Remarques	Période
1	Régereau, NUILLE SUR VICOIN/ORIGNE	+ seuils et épis en aval	Octobre 2009
2	Raffray, ST BERTHEVIN		Sept. 2009
3	Batardeau mobile de NUILLE (Hippodrome)		Juin 2010

Tableau 1. Rappel des travaux programmés dans le cadre du CRE en 2009

B / Nota

Chaque site de travaux, numérotés 1 à 3 font, par la suite, l'objet d'un descriptif :

- a) un résumé de **l'état initial** (pour le détail on se reportera au dossier HYDROCONCEPT soumis à l'enquête publique),
- b) un résumé des **travaux réellement réalisés** (en dehors de tous les travaux d'accès au chantier, de remise en état des terrains ou d'abattage de bois).
- c) une **illustration photographique** des aménagements réalisés,
- d) une cartographie de **localisation des aménagements** réalisés ainsi que les **principales caractéristiques dimensionnelles**.

C / Détail des travaux par site

C/1 – Régereau, NUILLE SUR VICOIN / ORIGNE

a) état initial :

Le barrage se composait d'un déversoir de 2 m de retenue en pierre (argile au centre) recouvert de béton de 35 m de longueur en travers du cours d'eau et d'une vanne levante de décharge en bout de déversoir. Le coursier de moulin, sous le moulin était toujours présent mais fermé. En rive gauche, le déversoir était contourné par la berge (ancien abreuvoir).

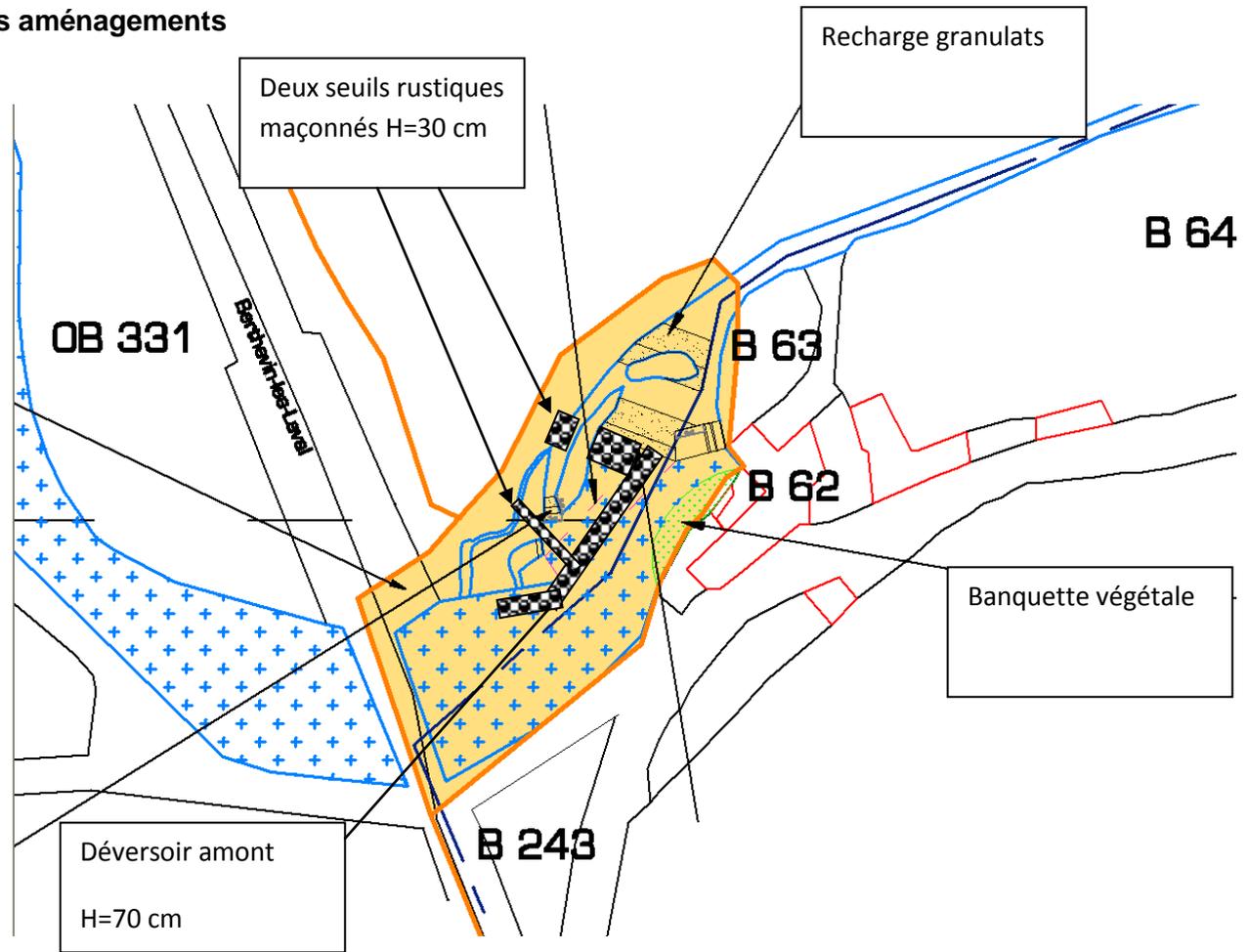
b) résumé des travaux :

- Arasement complet du déversoir sur 1,3 m de hauteur sur toute sa longueur, maintien d'un ouvrage présentant une côte de retenue de + 0,7 m. Le déversoir ainsi reconstruit en pierre maçonnée présente une échancrure en amont permettant la remontée piscicole (L=35 m ; l=5m),
- Maintien de la vanne levante, rejointoiement des pierres autour de la vanne levante.
- Réalisation d'échancrure dans la vanne du coursier de moulin et reprise en pierre et béton de la fixation amont de la grille du coursier (bois pourri).
- Réalisation d'une banquette en enrochement et végétalisée en pied de mur, côté moulin.
- En lit mineur, réalisation de deux seuils rustiques maçonnés, de 30 cm de côte en crête pour remontée piscicole (dont un réparti de chaque côté d'une île).
- En aval du site, réalisation d'une recharge en granulats dans le lit.
- Dans le lit du cours d'eau, enrochement de confortation d'une île restant en place et retalutage en terre végétale (reprise de terre en 2010).
- Plantations en berge au niveau de la rampe d'accès (8 m).
- Retalutage des berges (rive gauche)
- Dévasage du bief de moulin amont

Figure 1. Localisation du déversoir de Régereau et vue rive droite de l'ancien déversoir



c) Localisation des aménagements



d) Illustrations photographiques



Figures 2-4 : Vue avant et après travaux du site. Noter l'échancrure en 1^{er} plan à droite.



Figures 5-7 : Vue du déversoir depuis la vanne levante en aval. Vue depuis l'amont (centre)

C/2 – Raffray, ST BERTHEVIN

a) état initial :

Le barrage se composait de deux clapets oscillants à crémaillère réparti de part et d'autre d'une culée centrale. Ce barrage était abaissé depuis l'hiver 2007 (mécanismes HS suite à chute d'arbres) et clapets percés.

b) résumé des travaux :

- Démantèlement des clapets et de ses mécanismes, de la passerelle,
- Suppression du bourrelet amont du barrage,
- Démantèlement de la culée centrale,
- Recharge en granulats sur le radier de l'ouvrage,
- Recharge du déversoir ruiné en amont de l'île (répartiteur des eaux à l'étiage entre les deux bras de l'île).



Figure 8. Localisation du barrage de Raffray

c) Illustration photographique



Figures 9-11. Vue de la démolition et vue de l'amont du barrage (centre) et de la recharge en amont de l'île (droite)



Figure 12. Vue (prise de l'aval) de l'amont du barrage en rive droite de l'île après 1 année d'écoulement naturel

d) Localisation de l'aménagement

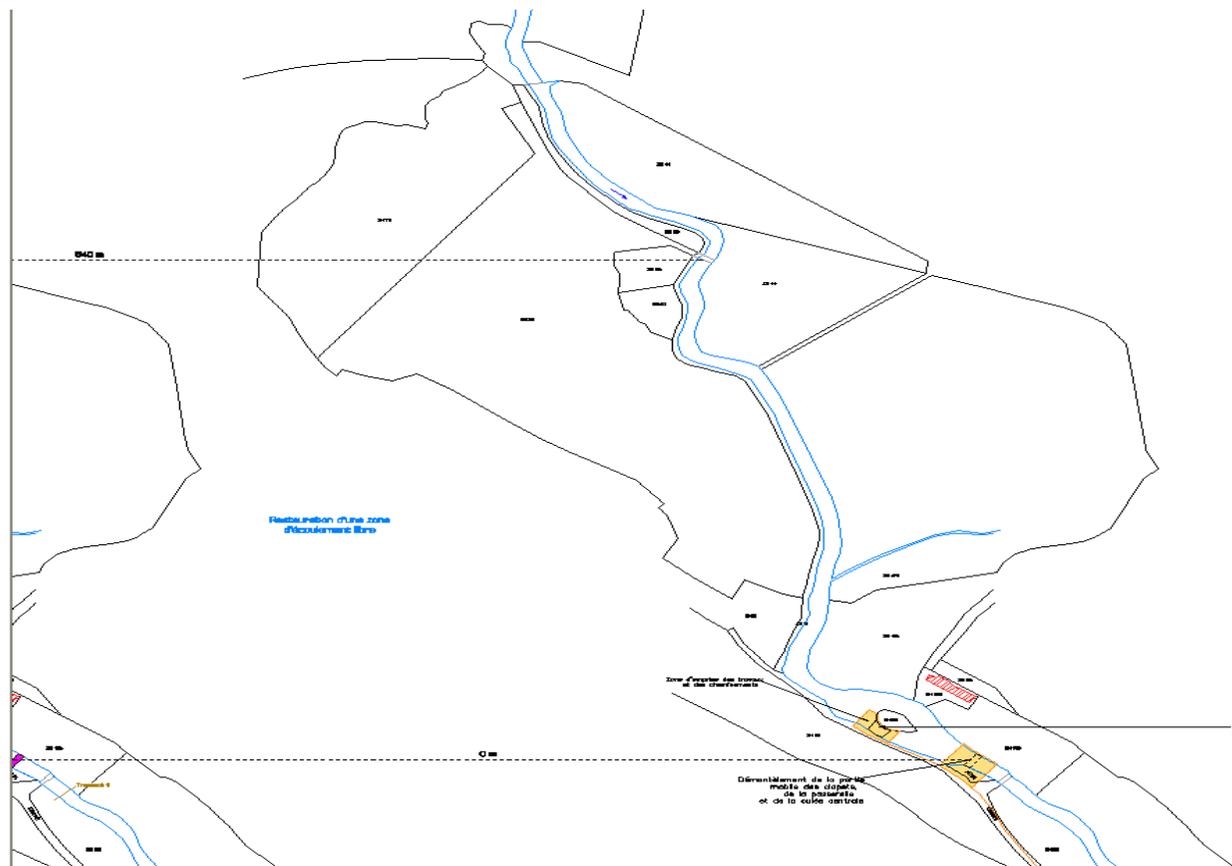


Figure 13. Localisation des travaux

C/3 – Hippodrome de Nuillé, NUILLE

C/1 – Régereau, NUILLE SUR VICOIN / ORIGNE

a) état initial :

En aval immédiat du gué permettant le passage des courses de Nuillé, le niveau d'eau est contrôlé par la présence du barrage du bourg situé 800 m en aval. A terme, afin de permettre le maintien des courses de Nuillé par la présence, au moment exclusif des courses, d'un niveau d'eau de 60 à 70 cm pendant la manifestation, le Syndicat de Bassin, comme mesure compensatoire à l'abaissement du barrage du bourg, a programmé la réalisation d'une structure pour batardeau mobile (manipulation, demande d'autorisation Police de l'eau, maintenance : Société des Courses de Nuillé sur Vicoin).

b) résumé des travaux :

- Ancrage en lit de rivière d'une semelle bétonnée dans laquelle se fixe une glissière métallique galvanisée destinée à recevoir les planches du batardeau en bois et les poutrelles métalliques intermédiaires. Ancrage des ferrures en rives dans un enrochement bétonné.
- Retalutage du gué en pente douce, nivellement du fond de rivière.



Figures 13-14. Localisation des travaux et vue des fondations du batardeau et des rives (planches non montées)

Fait à Saint-Berthevin, le 28 décembre 2010

Nicolas BOILEAU
Technicien de rivière

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Boileau', written in a cursive style.

Visé et validé par Joseph GUILBAUD, Président du Syndicat du Vicoin